

Molau, Baldwin, le procureur-général Sherwood, et le solliciteur-général Cameron furent ceux qui se déclarèrent en faveur de la loi.

Le amendement fut perdu par une majorité de 25 contre 19.

M. LaFontaine a aussi fait prendre la division de la chambre sur la troisième lecture du bill des municipalités, qui a été emportée par 20 voix contre 15.

Les Fièvres.—Le beau temps que nous avons eu depuis quelques jours a été favorable à la santé publique. Les cas de fièvres diminuent.

Trois Dames de l'Hôtel-Dieu sont sérieusement malades, c'est-à-dire, sœur Portelance en danger, et sœur Poirier et Marchesseau.

Grosse-Isle.—Les dernières nouvelles nous ont annoncé la mort de Dr. Pinet fils d'A. Pinet, éc.

Les Drs. Stewart et Vivians sont malades. M. Casgrain un des commissaires des travaux publics vient de passer des contrats pour la construction, sur l'île des Sheds capables de contenir 4 à 5000 personnes.

Table with 3 columns: Description, Coût, Revenu. Navigation de la Rivière Trent, Canal de Welland, Canal du St. Laurent, etc.

Rumeurs.—Le bruit court en ville que Wm. K. McCord, Ecuyer, de Québec, va être fait solliciteur-général pour le Bas-Canada et que M. Turcotte le remplacera à Québec comme juge de police avec un salaire de £300.

HISTOIRE DES GIRONDINS.—Ce magnifique ouvrage de M. de Lamartine est maintenant publié par l'administration du Courrier des Etats-Unis.

CHINE.—Le navire Witch est arrivé ces jours passés à New-York, de Canton, après un passage de 32 jours, le plus court qui ait jamais été effectué entre les deux pays.

M. Lover donne une soirée Irlandaise d'adieu ce soir chez Donegana. Il y aura foule, nos lecteurs ne doivent pas perdre l'occasion d'entendre le célèbre écrivain.

«ARMA VIRUMQUE CANO.»—La place d'adjutant général est vacante par la résignation du col. Young. Nous sommes d'opinion avec le Herald de ce matin, qu'en temps de paix, elle pourrait demeurer vacante, mais avec le Herald nous disons que si la vacance doit être remplie, la nomination du lieu. col. Taché, le chef actuel du département pour le Bas-Canada, rencontrerait l'approbation générale.

Un Etat fourni par le Bureau de l'Emigration du Gouvernement à Québec en date du 24 juillet porte à 56855 le nombre d'émigrants arrivés aux ports de Québec et de Montréal depuis l'ouverture de la navigation.

L'Honorable Col. Bruce Secrétaire Militaire de Son Excellence le Gouverneur-Général, est parti mercredi pour l'Angleterre via Boston, porteur de dépêches importantes.

THÉÂTRE ROYAL.—Nous sommes bien aises de voir enfin le public de Montréal apprécier les efforts que fait M. Skerrett, le directeur de notre théâtre pour notre amusement.

Les affaires sont ici dans un état déplorable. Nombre de négociants anglais, espagnols et français ont été contraints de fermer leurs magasins, attendu qu'ils ne faisaient rien.

Le garnison se compose de 500 hommes. Mais en dehors des murs est campée une division d'environ 4000 hommes qui doit partir dans 3 jours, escortant un convoi de 170 wagons et de 700 mules.

Le plus intrépide des chefs de guérillas est Jaruta; c'est un curé aragonais, qui dans le temps a fait la guerre avec Cabrera et ensuite émigré au Mexique, où il administrait une paroisse lorsque la guerre commença.

Le nombre de malades aux Sheds hier était de 1450. Durant les dernières 24 heures 20 sont morts.

PROCÈDES DU BUREAU DE SANTÉ.

Une assemblée du Bureau de Santé eut lieu ce soir à 7 heures. Présents: MM. A. Larocque, président, Dr. David, Dr. Brousseau, Dr. Peltier, Glennon, T. Peltier, Brown, Speir, McNider.

Sur motion de M. Brown, secondé par M. Peltier: Résolu.—Que le secrétaire communique une copie de la dite requête au comité d'administration de l'hôpital général de Montréal.

Sur motion de M. Speir, secondé par M. McNider: Résolu.—Que le rapport du comité nommé à la dernière séance pour s'enquérir de la place et des dépenses d'un hôpital pour la fièvre, fut reçu et lu à la prochaine assemblée du bureau.

Le bureau s'ajourna. J. P. PLAMONDON, Secrétaire.

CORRESPONDANCE.

Cette année comme toujours les exercices littéraires du séminaire de St. Hyacinthe ont attiré une foule immense de spectateurs, accourus pour donner un tribut d'admiration, de louanges et d'applaudissements à une institution qui mérite si bien du pays.

Je regrette de ne pouvoir ajouter à ceci quelques détails sur les exercices dont j'ai été témoin; j'aurais pu entre autres choses intéressantes vous mentionner d'abord un entretien sur Naples de la composition de M. Raymond et raconté par plusieurs élèves; puis le second jour l'examen des élèves en philosophie sur la loi; ce nouveau cours, comme celui de l'économie politique est dû à M. Desaulniers, et en dernier lieu une dissertation sur le moyen âge par M. Raymond, et donnée par plusieurs élèves.

UNE LETTRE INTÉRESSANTE DE VERA CRUZ. Correspondance particulière du Courrier des Etats-Unis.

Nous avons reçu de Vera Cruz une lettre qui renferme de curieux détails sur la situation de cette ville, de l'armée américaine et de l'intérieur du pays.

Le Bureau de la compagnie du chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent, a été transporté au coin de la place de la Douane, nouvelle bâtisse de M. Dow.

laissant toutefois à notre correspondant la responsabilité du tableau qu'il retrace. Il est probable, en effet, qu'entraîné par les sympathies mexicaines au milieu desquelles il vit, il a quelque peu chargé les couleurs de sa palette.

Vera Cruz, 9 juillet, 1847. Les affaires sont ici dans un état déplorable. Nombre de négociants anglais, espagnols et français ont été contraints de fermer leurs magasins, attendu qu'ils ne faisaient rien.

Le plus intrépide des chefs de guérillas est Jaruta; c'est un curé aragonais, qui dans le temps a fait la guerre avec Cabrera et ensuite émigré au Mexique, où il administrait une paroisse lorsque la guerre commença.

Le général Scott ne s'est pas cru en sûreté dans Puebla; il est sorti de la ville pour se camper dans les environs. Ses forces sont d'environ 7,000 hommes, plus les 3,000 du général Cadwallader, qui a dû opérer sa jonction avec lui, puisque les dernières nouvelles le laissent à Perote.

Naisances. En cette ville, le 27 du courant, la dame de M. Louis Plamondon, a mis au monde une fille.

Matrimages. Au Cottage Belair, près de cette ville, mardi le 27 courant, par le révd. M. Taylor, N. S. Whitney, éc., à Hamlet-Jano, fille aînée de John E. Mills, éc., maire de cette ville.

Décès. A St. Charles, rivière Boyer, mercredi 23 du courant, M. Jean-Baptiste Ferras, ancien curé de cette paroisse, âgé de 79 ans et 2 mois. Ordonné prêtre le 24 août 1791, il fut chargé en 1799 de la cure de St. Charles, qu'il desservit pendant 35 ans avec un zèle infatigable.

SPECULATION. A plus belle spéculation qui se soit jamais présentée est maintenant offerte au public. Pour la modique somme de \$20, payable en 3 paiements et sans intérêt, on peut devenir propriétaire sur titre incontestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrain, Jardin et Dépendances à l'avant estimé à \$400 qui ont été déjà refusés, ou d'un Lot de pas moins de 60 pieds sur 135 pieds sur une rue de 60 pieds de largeur.

AUX ARTISANS DU CANADA. U. S. EXPOSITION DE LA VENTE D'ARTICLES DE MÉCANIQUE exécutés par des artistes qui résident en ce pays, aura lieu en cette ville, en Septembre prochain, sous le patronage de S. E. le Gouverneur-Général.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

THEATRE ROYAL, QUARRE DALHOUSIE. CE SOIR, VENDREDI, LE PRODIGE, LA COMÉDIE FAMEUSE DE M. CANTLIVE, DON FELIX.....M. WALLACK.

HOTEL DONEGANA. M. LOVER l'auteur d'Hardy-Handy, Dr. O' Moore, etc. a la acquisition d'un grand nombre de personnes de distinction donnera CE SOIR une de ses ATTRAYANTES SOIRÉES IRLANDAISES.

HOTEL DONEGANA. M. WALLACK A L'HONNEUR d'informer le public de Montréal, que SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL a témoigné son intention d'honorer le Théâtre de sa présence pour la DERNIÈRE SOIRÉE de ses représentations et à son BÉNÉVOLE SAMEDI, le 31 du courant.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

VENDEUR DE LA FOLLE ENCHÈRE. Montréal, à savoir: SERRANIM LINDUC, de la No. 2498, paroière de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse, laquelle demandeur et pour suivre la présente action d'adhésion; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe-Clair, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie.

AUX MARCHANDS. UNE personne de grande expérience dans la tenue des livres de comptes employée DEUX ou TROIS HEURES par jour, dans une maison de commerce de cette ville, ou elle s'occuperait des comptes. S'adresser au Bureau de cette feuille aux initiales P. D.

MAISON PARKER. SOURCES DE CALEDONIA. M. A. PARKER, qui vient d'ouvrir une maison pour la réception des voyageurs, prendra plaisir à offrir à ceux qui voudront bien le patronner que rien n'a été épargné pour rendre leur séjour chez lui agréable et confortable à la fois.

CANAL LACHINE. VIS est prêt les présentes dans les lieux sera consacré dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendue jusqu'à ce qu'elle ultérieure soit donnée.

TERRE À VENDRE. On offre en vente une magnifique Terre (de 100 arpens, située à St. Isidore. S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE, St. Isidore, 9 juillet, 1847.

PRÉCAUTIONS CONTRE LA M. I. A. S. M. E. S. S. LORSQU'UNE épidémie est annoncée, il faut bien se prémunir de cette peste, que l'immolation moderne peut aujourd'hui soudainement sous l'attaque, elle cherche à la repousser; et le courage de moral, le calme, la sécurité, le courage, l'énergie sont nécessairement utiles.

COURS DE LA LANGUE FRANÇAISE EN 60 LEÇONS. Le Soussigné à l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette ville et des environs qu'il commencera le 30 août prochain à donner un cours de la langue Française grammaticale; et que les leçons seront données à son BÉNÉVOLE SAMEDI, le 31 du courant.

BRASSERIE PIGEON. LES SOUS-SIGNÉS étant obligés de se rendre souvent à leurs votes du pied du courant, ils ont le regret de ne pouvoir informer respectueusement les personnes qui désirent leur transmettre des ordres, qu'elles doivent se fier au Bureau de Poste ou leurs visiteurs passant régulièrement tous les jours. PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU. Montréal, 5 juin, 1847.

PIANO À VENDRE. On offre en vente, à des termes raisonnables un excellent PIANO quart de 6 octaves et demi, de la manufacture de Grover et St. John, qui a été en usage pendant 12 mois. S'adresser au No. 33, rue du Champ-de-Mars.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES. LE SOUS-SIGNÉ avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salées des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désireraient en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig. Wm. McDONALD. Montréal, 5 juillet, 1847.

EGOLE DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTRÉAL. L'EGOLE de Médecine et de Chirurgie de Montréal donne avis qu'elle a pour le 1er août prochain son examen de Médecine. Les candidats devront se faire inscrire au Bureau de l'Examen, le 27 juillet. M. C. MACDONALD, Secrétaire. Montréal, 5 juillet, 1847.

U. S. EXPOSITION DE LA VENTE D'ARTICLES DE MÉCANIQUE exécutés par des artistes qui résident en ce pays, aura lieu en cette ville, en Septembre prochain, sous le patronage de S. E. le Gouverneur-Général. Avis préalable sera donné par jour et lieu de l'exposition et où les articles devront être envoyés. Par ordre de M. C. MACDONALD, Secrétaire. Montréal, 5 juillet, 1847.

M. WALLACK DANSE PAR Mlle. St. Clair. LA SOIRÉE SERA TERMINÉE PAR LE PRIME SAISSISSANT DE DOUGLAS JERRORD. LE JOUR DE LA RENTE. Pour les détails voir le programme.

BRASSERIE PIGEON. LES SOUS-SIGNÉS étant obligés de se rendre souvent à leurs votes du pied du courant, ils ont le regret de ne pouvoir informer respectueusement les personnes qui désirent leur transmettre des ordres, qu'elles doivent se fier au Bureau de Poste ou leurs visiteurs passant régulièrement tous les jours. PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU. Montréal, 5 juin, 1847.

EGOLE DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTRÉAL. L'EGOLE de Médecine et de Chirurgie de Montréal donne avis qu'elle a pour le 1er août prochain son examen de Médecine. Les candidats devront se faire inscrire au Bureau de l'Examen, le 27 juillet. M. C. MACDONALD, Secrétaire. Montréal, 5 juillet, 1847.